

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le mardi 4 juillet 2017 à 19 h 30  
55, avenue Dupras**

---

**PRÉSENCES :**

Mme Manon Barbe, mairesse d'arrondissement  
M. Richard Deschamps, M. B. A., conseiller de ville  
Mme Monique Vallée, conseillère de ville  
Mme Nancy Blanchet, conseillère d'arrondissement  
Mme Josée Troilo, conseillère d'arrondissement  
M. Serge Declos, conseiller d'arrondissement

**ABSENCES :**

Mme Laura-Ann Palestini, conseillère d'arrondissement

**AUTRES PRÉSENCES :**

M. Benoit G Gauthier, Directeur d'arrondissement  
Mme Nathalie Hadida, Secrétaire d'arrondissement  
Mme Chantal Gagnon, secrétaire d'arrondissement substitut

---

**10 - Ouverture de la séance**

La présidente déclare la séance ouverte à 19 h 30.

---

**CA17 20 0351**

**Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tel que livré aux membres du conseil d'arrondissement en ajoutant les points suivants :

- 10.04.1 Félicitations aux lauréats – festival de la S.O.U.PE.
- 10.04.2 Félicitations au lauréat, catégorie restaurateur – festival de la S.O.U.PE.
- 10.04.3 Remerciements aux organisateurs – festival de la S.O.U.PE.
- 10.07 Dépôt d'une pétition

30.09.1 Fidèles St-Gérard Majella D'Irpinia – procession et fête  
 40.18 École John-F.-Kennedy – classes modulaires temporaires  
 51.01 Désignation – Société de la salle Jean-Grimaldi

Adoptée à l'unanimité.

10.02

---

### CA17 20 0352

#### Période de réponses et questions du public

Madame la mairesse d'arrondissement procède à la période de questions des citoyens, conformément au règlement LAS-0005.

<u>Questions posées par</u>	<u>Sujet de l'intervention</u>
M. Robert Cordner	Parc des Rapides - commerces
M. Pierre McDuff	Plan local de déplacement Intersection Angrignon/Newman – panneaux Aides aux personnes à mobilité réduite
M. Francisco Moreno	Webdiffusion Rapport environnemental - parc des Rapides
M. Éric Tremblay	Projet Wanklyn
M. Yves Daoust	Stationnement public – rives du fleuve (dépôt d'une lettre)

10.03

---

### CA17 20 0353

#### Condoléances - décès de M. André Chabot

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de M. André Chabot survenu le 20 mai 2017.

M. Chabot était un grand bénévole, engagé dans de nombreuses causes, notamment plusieurs années au sein de l'Association des bénévoles de l'Hôpital de LaSalle et auprès de la Société canadienne du cancer. Il fut également membre bénévole du comité d'embellissement de LaSalle, où il consacra de nombreuses heures de 2001 à 2008.

Les membres du conseil prient toute la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.04

---

**CA17 20 0354****Félicitations aux lauréats de la catégorie groupe communautaire du festival de la S.O.U.PE.**

Attendu qu'à l'occasion de la troisième édition du festival de la S.O.U.PE. de LaSalle, les citoyens étaient conviés à déguster plus d'une vingtaine de soupes et à voter pour leur soupe favorite dans deux catégories, groupe communautaire et restaurateur;

Attendu que plus d'une vingtaine de groupes ont participé à la troisième édition du festival en offrant gratuitement leur soupe à plus de 2000 festivaliers laSallois,

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

Que les membres du conseil offrent leurs plus sincères félicitations aux gagnants de la catégorie groupe communautaire :

La louche d'or a été décernée à la l'Association pakistanaise de LaSalle  
La louche d'argent a été décernée à l'Association Messinese di Montreal  
La louche de bronze a été décernée à l'Association du peuple Edo

Adoptée à l'unanimité.

10.00

---

**CA17 20 0355****Féliciter le lauréat de la catégorie restaurateur du festival de la S.O.U.PE.**

Attendu qu'à l'occasion de la troisième édition du festival de la S.O.U.PE. de LaSalle, les citoyens étaient conviés à déguster plus d'une vingtaine de soupes et à voter pour leur soupe favorite dans deux catégories, groupe communautaire et restaurateur;

Attendu que plus d'une vingtaine de groupes ont participé à la troisième édition du festival en offrant gratuitement leur soupe à plus de 2000 festivaliers laSallois,

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

Que les membres du conseil offrent leurs plus sincères félicitations au restaurant Kyomi, lauréat de la louche d'or du festival de la S.O.U.PE., catégorie restaurateur.

Adoptée à l'unanimité.

10.00

---

**CA17 20 0356****Remerciements au comité organisateur de la 3e édition du festival de la S.O.U.PE.**

Attendu que la troisième édition du festival de la S.O.U.PE. a rassemblé plus de 2000 LaSallois venus déguster gratuitement plus d'une vingtaine de soupes différentes dans une ambiance festive, au parc des Rapides à l'occasion de la fête du Canada;

Attendu que le comité organisateur a réussi à mobiliser plus d'une vingtaine de groupes à participer à ce merveilleux projet culinaire et culturel;

Attendu que la planification et la réalisation de cet événement offert aux citoyens de LaSalle ont demandé la participation active des membres du comité organisateur;

Attendu que ce festival s'est déroulé avec succès,

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

Que les membres du conseil offrent leurs plus sincères remerciements au comité organisateur de la troisième édition du festival de la S.O.U.PE. pour avoir investi temps et énergie à offrir aux LaSallois une expérience extraordinaire couronnée de succès.

Adoptée à l'unanimité.

10.00

---

**CA17 20 0357****Approbation des procès-verbaux du 5 et du 23 juin 2017**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'approuver les procès-verbaux de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 5 juin 2017 et de la séance extraordinaire tenue le 23 juin 2017.

Adoptée à l'unanimité.

10.05

---

**CA17 20 0358****Dépôt du compte rendu du comité consultatif d'urbanisme du 8 juin 2017**

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'accepter le dépôt du compte rendu du comité consultatif d'urbanisme du 8 juin 2017.

Adoptée à l'unanimité.

10.06 1172363073

---

**CA17 20 0359**

**Dépôt d'une pétition - aire d'exercice pour chiens à l'intersection des rues André-Merlot et Lapierre**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'accepter le dépôt d'une pétition relativement à la réfection de l'aire d'exercice pour chiens à l'intersection des rues André-Merlot et Lapierre.

Adoptée à l'unanimité.

10.00

---

**CA17 20 0360**

**Contrat à MGB Associés Inc. - réfection de salles de toilettes à la mairie**

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'autoriser une dépense maximale de 114 670,83 \$, taxes incluses, pour des travaux de réfection de salles de toilettes à la mairie de l'arrondissement de LaSalle, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant.

D'accorder à MGB Associés Inc. le contrat de l'appel d'offres public n° 497980 à cette fin, au prix de sa soumission, soit au prix total de 114 670,83 \$, taxes incluses, conformément au cahier des charges.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.01 1170269008

---

**CA17 20 0361**

**Contrat aux Entrepreneurs paysagiste Strathmore - abattage / élagage et haubanage d'arbres**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'autoriser une dépense de 493 481,02 \$, taxes incluses, pour les services d'abattage, d'élagage et de haubannage d'arbres à l'arrondissement de LaSalle.

D'accorder un contrat aux Entrepreneurs paysagiste Strathmore (1997) Itée, au montant de 493 481,02 \$, taxes incluses, à cette fin, et ce, pour une période de trente-six (36) mois, du 5 juillet 2017 au 30 juin 2020 plus deux options de prolongation d'un an, conformément à l'appel d'offres 17-16126.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.02 1176598001

---

**CA17 20 0362****Dépense additionnelle - contrat pour des travaux au complexe aquatique Michel-Leduc**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

D'autoriser une dépense additionnelle de 17 460,38 \$, taxes incluses, pour le contrat BAT.16-305, octroyé à Climatisation Morrison Inc. pour des travaux d'installation d'unité temporaire de déshumidification et de chauffage d'eau des bassins du complexe aquatique Michel-Leduc dans l'arrondissement de LaSalle, majorant ainsi le montant total du contrat de 175 822,07 \$ à 193 282,45 \$, taxes incluses, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.03 1170269007

---

**CA17 20 0363****Contrat à Construction Urbex Inc. - reconstruction du terrain de tennis au parc Ouellette**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'autoriser une dépense maximale de 477 424,20 \$, taxes incluses, le cas échéant, pour des travaux de reconstruction du terrain de tennis au parc Ouellette dans l'arrondissement de LaSalle.

D'accorder à Construction Urbex Inc., le plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 477 424,20 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 480937.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.04 1177151007

**CA17 20 0364****Signature du bail - maintien et entretien du stationnement et du terrain de mini-soccer**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'approuver le bail entre Sa Majesté la Reine du chef du Canada et la Ville de Montréal pour une partie du lot 2 331 572 du cadastre du Québec aux fins de maintenir et d'entretenir un stationnement et un terrain de mini-soccer du 1er octobre 2015 au 30 septembre 2018 avec reconduction annuelle jusqu'au 30 septembre 2023 pour un loyer annuel de 1 \$ plus taxes.

D'autoriser madame Manon Barbe, mairesse d'arrondissement, et madame Nathalie Hadida, secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, le maire d'arrondissement suppléant et la secrétaire d'arrondissement substitut, à signer le bail.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.05 1176818072

---

**CA17 20 0365****Soutien financier à la Table de développement social de LaSalle - projet Les cafés de socialisation**

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

D'accorder un soutien financier de 16 666 \$ à la Table de développement social de LaSalle afin de financer le projet Les cafés de socialisation pour la période du 1er juin 2017 au 31 mai 2018 dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des Alliances pour la solidarité entre le MTESS et la Ville de Montréal.

D'autoriser madame Manon Barbe, mairesse d'arrondissement, et madame Nathalie Hadida, secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir le maire d'arrondissement suppléant et la secrétaire d'arrondissement substitut, à signer la convention à cet effet.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense est entièrement assumée par l'agglomération.

Adoptée à l'unanimité.

20.06 1176818067

---

**CA17 20 0366**

**Contribution financière au Club d'âge d'or Ste-Catherine-Labouré - programme annuel d'activités**

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 50 \$ au Club d'âge d'or Ste-Catherine Labouré pour la réalisation du programme annuel d'activités 2017-2018.

Le message du conseil devra être approuvé par la Direction des relations avec les citoyens, du greffe et des services administratifs.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.07 1176818066

---

**CA17 20 0367**

**Contribution financière à la Table de développement social de LaSalle - Projet collaboratif VCI**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'accorder une contribution financière non récurrente de 11 900 \$ à la Table de développement social de LaSalle pour financer Le Projet collaboratif VCI pour la période du 1er septembre 2017 au 31 mars 2018.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.08 1176818073

---

**CA17 20 0368**

**Contribution financière à la Société historique Cavalier-de-LaSalle - rédaction de « Du portage au chemin du roi : L'histoire du boulevard LaSalle »**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 3 000 \$ à la Société historique Cavalier-de-LaSalle pour la recherche et la rédaction de « Du portage au chemin du roi : L'histoire du boulevard LaSalle » dans le cadre du programme n° 3 : soutien à la création et production artistique.



D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.09 1175986004

---

**CA17 20 0369**

**Contribution financière à la Communauté grecque orthodoxe de la région du Sud-Ouest de Montréal - affiche promotionnelle**

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 300 \$ pour la production d'une affiche promotionnelle sur la diversité culturelle qui sera installée sur le site du festival grec de la Communauté grecque orthodoxe de la région du Sud-Ouest de Montréal qui aura lieu les 7, 8 et 9 juillet 2017 au parc des Rapides.

Le message du conseil devra être approuvé par la Direction des relations avec les citoyens, du greffe et des services administratifs.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.10 1176818076

---

**CA17 20 0370**

**Quatrième majoration de la liste des organismes reconnus**

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'approuver la quatrième majoration de la liste des organismes reconnus pour l'année 2017 selon la Politique de soutien et de reconnaissance des organismes de LaSalle et leur accorder les différents soutiens auxquels ils ont droit en vertu de leur classification.

Adoptée à l'unanimité.

20.11 1176818077

---

**CA17 20 0371**

**Fête des voisins au parc Ménard**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'autoriser un groupe de citoyens à tenir une Fête des voisins le 23 juillet 2017 au parc Ménard.

Adoptée à l'unanimité.

30.01 1176818068

---

**CA17 20 0372**

**Les Aînés de LaSalle inc. - pique-nique annuel à la terrasse Serre**

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'autoriser Les Aînés de LaSalle inc. à se procurer un permis pour servir des boissons alcooliques dans le cadre de leur pique-nique annuel qui aura lieu le 25 juillet 2017 à la terrasse Serre du parc des Rapides moyennant l'obtention d'un permis de la Régie des alcools, des courses et des jeux. En cas de pluie l'événement sera remis au 27 juillet 2017.

Les responsables devront s'assurer qu'aucune boisson alcoolique ne soit servie ou vendue à des personnes mineures.

Adoptée à l'unanimité.

30.02 1176818070

---

**CA17 20 0373**

**Association des IGBO (Québec) - pique-nique annuel au parc Lefebvre**

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'autoriser l'Association des IGBO (Québec) à se procurer un permis pour servir des boissons alcooliques dans le cadre de son pique-nique annuel qui aura lieu le 12 août 2017 au parc Lefebvre moyennant l'obtention d'un permis de la Régie des alcools, des courses et des jeux.

Les responsables devront s'assurer qu'aucune boisson alcoolique ne soit servie ou vendue à des personnes mineures.

Adoptée à l'unanimité.

30.03 1176818069

---

**CA17 20 0374**

**Club d'âge d'or St-Télesphore de LaSalle - souper hot-dog au parc Hébert**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'autoriser le Club d'âge d'or St-Télesphore de LaSalle à se procurer un permis pour servir des boissons alcooliques dans le cadre de son souper hot-dog qui aura lieu le 19 juillet 2017 au parc Hébert moyennant l'obtention d'un permis de la Régie des alcools, des courses et des jeux.

Les responsables devront s'assurer qu'aucune boisson alcoolique ne soit servie ou vendue à des personnes mineures.

Adoptée à l'unanimité.

30.04 1176818071

---

### **CA17 20 0375**

#### **Kayak sans frontières - événement promotionnel**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

D'autoriser Kayak Sans Frontières à tenir un événement promotionnel de ses activités de kayak les 12 et 13 août 2017 de 8 h à 22 h sur le terrain jouxtant le pavillon du 325<sup>e</sup>.

Cette autorisation comprend :

- l'installation d'un chapiteau de 20 pieds sur 60 pieds;
- l'utilisation du site du vendredi 11 août vers midi au lundi 14 août au matin;
- la tenue d'une compétition de niveau international de kayak freestyle dans les rapides (retransmission en directe sur grand écran);
- la présence d'un kiosque alimentaire et la diffusion de musique durant les heures d'accueil;
- la vente de boissons alcooliques, sous réserve de l'obtention d'un permis de la Régie des alcools, des courses et des jeux. Les boissons alcooliques devront être servies dans des verres de plastique et les responsables devront s'assurer qu'aucune bouteille ou cannette ne soit présente sur le site. Les responsables devront s'assurer qu'aucune boisson alcoolique ne soit vendue à des personnes mineures;

Les partenaires et commanditaires de l'événement seront autorisés à installer un petit kiosque et à s'afficher sur le site.

La sécurité sur le site durant l'activité devra être assurée en tout temps par une équipe de bénévoles recrutée par le Club de canoë-kayak d'eau vive de Montréal et la sécurité sur l'eau et la mise en place d'un plan d'urgence devra être assurée par la Fédération québécoise de canoë-kayak d'eau vive.

Adoptée à l'unanimité.

30.05 1173630007

---

### **CA17 20 0376**

#### **Demande de permis pour servir de l'alcool - Fête des bénévoles**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

Mairesse d'arrondissement Secrétaire d'arrondissement

D'autoriser Ginette Cadieux de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social a obtenir un permis de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec, pour servir de l'alcool dans le cadre de la Fête des bénévoles qui aura lieu le 21 octobre 2017.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

30.06 1176818074

---

**CA17 20 0377**

**Tenue de « La Grande tournée » - célébrations du 375e anniversaire**

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'autoriser l'occupation temporaire du parc Leroux et du chemin piétonnier près du fleuve, entre la 1<sup>re</sup> et la 3<sup>e</sup> avenue, pour la tenue de « La Grande tournée » dans le cadre des célébrations du 375<sup>e</sup> anniversaire de Montréal du 27 juillet 2017 au 31 juillet 2017.

De permettre la vente de produits alcoolisés, la cuisson d'aliments, la vente de produits dérivés et la diffusion sonore et autoriser les dérogations réglementaires nécessaires.

Adoptée à l'unanimité.

30.07 1175986006

---

**CA17 20 0378**

**LaSalle New Life Seventh-Day Adventist Church - ventes-débarras**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'autoriser LaSalle New Life Seventh-Day Adventist Church à tenir deux (2) ventes-débarras les 23 et 30 juillet 2017 au 7780, boulevard Champlain. En cas de pluie, ces ventes pourront se tenir les 6 et 27 août 2017.

Adoptée à l'unanimité.

30.08 1172365021

---

**CA17 20 0379**

**A.F. Beautés du monde - tentes temporaires**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'autoriser l'installation de tentes temporaires les 8 et 9 septembre 2017 dans le stationnement du 2071, rue Thierry à l'occasion d'un événement organisé par A.F. Beautés du monde.

D'autoriser une dérogation au règlement de zonage 2098 afin de permettre la tenue de cet événement.

Adoptée à l'unanimité.

30.09 1172365022

---

**CA17 20 0380**

**Fidèles St-Gérard Majella D'Irpinia - procession et fête au parc Lefebvre**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

De permettre aux Fidèles St-Gérard Majella D'Irpinia de tenir une procession dans les rues de LaSalle et une fête au parc Lefebvre le dimanche 6 août 2017. La procession, qui devra être sous le contrôle de la police, partira vers 11 h de l'église Madre dei Cristiani et empruntera les rues Lefebvre, Denise, Anita, Moreau, Chouinard, Thierry, Ménard, Jacqueline et Lise pour se terminer au parc Lefebvre.

De permettre à l'organisme de vendre de la nourriture et des boissons alcooliques moyennant l'obtention d'un permis auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec et le respect de la réglementation de la Ville de Montréal sur les aliments. Les responsables devront s'assurer qu'aucune boisson alcoolique ne soit servie ou vendue à des personnes mineures. Les organisateurs devront respecter les règles d'hygiène lors de la préparation et la vente de nourriture. Le conseil encourage l'organisme à offrir des aliments santé selon la politique alimentaire de l'arrondissement de LaSalle.

En vertu de la Politique de reconnaissance et de soutien des organismes adoptée le 3 novembre 2014, les organismes religieux ne sont plus inclus dans la liste des organismes reconnus par l'arrondissement de LaSalle. Toutefois, en vertu du sommaire décisionnel 1146818026, ces derniers bénéficient d'un droit acquis et pourront continuer de recevoir le même support qu'en 2014, mais sans plus. Aucun autre soutien ne sera accordé pour de nouveaux événements. Advenant qu'un de ces événements soit annulé dans les prochaines années, il ne pourra plus être soutenu malgré une reprise.

Adoptée à l'unanimité.

30.11 1176818075

---

**CA17 20 0381**

**Reddition de comptes**

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'entériner la liste des bons de commande autorisés, la liste des virements budgétaires pour la période du 24 mai au 19 juin 2017, ainsi que la liste des factures non associées à des bons de commande pour mai 2017.

Adoptée à l'unanimité.

30.10 1173035009

---

**CA17 20 0382****Adoption du PPCMOI (PP-13) - construction d'un immeuble multifamilial sur la rue Lyette**

Attendu que le conseil a adopté le second projet de résolution le 5 juin 2017 et qu'à cet effet un avis public annonçant la possibilité de faire une demande de participation à un référendum a été publié le 15 juin 2017;

Attendu qu'aucune demande de participation n'a été reçue,

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'adopter, en vertu du règlement n° LAS-0041 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (P.P.C.M.O.I.), la résolution visant à autoriser, malgré les articles 3.5.1, 3.5.4.1, 3.5.7.3, 3.5.7.4.a) b) c), 3.5.7.5.a) b) d), 5.3.7.1.b), 5.3.6 et 7.21 du règlement de zonage n° 2098, la construction d'un immeuble de type "multifamilial" "h4" de 3 étages comprenant 16 logements situé sur le lot numéro 1 929 426 (angle des rues Lyette et St-Patrick et du chemin du Musée) (PP-13).

1. Le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

**SECTION I – TERRITOIRE D'APPLICATION**

2. La présente résolution s'applique au lot portant le numéro de cadastre 1 929 426 localisé à l'angle des rues Lyette et St-Patrick et du chemin du Musée.

**SECTION II – AUTORISATION**

3. Malgré la réglementation d'urbanisme applicable au terrain visé à l'article 2, la construction d'un bâtiment de type « multifamilial » « h4 » de 3 étages pour y aménager seize logements est autorisé aux conditions spécifiées dans la présente résolution.

À ces fins, il est permis de déroger aux articles 3.5.1, 3.5.4.1, 3.5.7.3, 3.5.7.4.a) b) c), 3.5.7.5.a) b) d), 5.3.7.1.b), 5.3.6 et 7.21 du règlement de zonage n° 2098 de l'arrondissement de LaSalle et les prescriptions du règlement relatives aux Plans d'implantation et d'intégration architecturale (LAS-0014) ne s'appliquent pas.

**SECTION III – USAGES**

4. La grille des usages et des normes C07-02 est abrogée et le territoire peut être occupé par de l'habitation de seize (16) logements.

**SECTION IV – IMPLANTATION, ARCHITECTURE ET AMÉNAGEMENT PAYSAGER**

5. L'implantation du bâtiment et des cases de stationnement identifiées aux plans joints en annexe « A » de la présente résolution doivent être substantiellement conformes à ces plans A02 et A03 préparés par monsieur Basile Nakouzi, arch. et estampillés par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises de l'arrondissement de LaSalle, en date du 11 avril 2017.
6. L'architecture identifié aux plans joints en annexe « B » de la présente résolution doivent être substantiellement conformes à ces plans A06, A06C, A07, A07C, V01, V02, V03 et V04 préparés par monsieur Basile Nakouzi, arch. et estampillés par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises de l'arrondissement de LaSalle, en date du 11 avril 2017.
7. Pour l'émission du permis de construction, un plan d'aménagement paysager détaillé devra être présenté et approuvé.

**SECTION V – DÉLAI DE RÉALISATION**

8. Les travaux autorisés par la présente résolution doivent débuter dans les soixante (60) mois suivant l'entrée en vigueur de la présente résolution. Si ce délai n'est pas respecté, l'autorisation qui fait l'objet de la présente résolution sera caduque et sans effet.

**SECTION VI – DISPOSITIONS PÉNALES**

9. Toute personne qui occupe ou utilise une partie du territoire visé à l'article 2, en autorise l'occupation ou l'utilisation, ou érige ou permet l'érection d'une construction, en contravention à l'une des dispositions de la présente résolution commet une infraction et est passible de la pénalité prévue à l'article 10.
10. Quiconque contrevient à la présente résolution commet une infraction et est passible :
  - a) S'il s'agit d'une personne physique :
    - Pour une première infraction, d'une amende de 100 \$ à 1 000 \$
    - pour une deuxième infraction, d'une amende de 500 \$ à 1 500 \$
    - pour toute infraction subséquente, d'une amende de 1 000 \$ à 2 000 \$
  - b) S'il s'agit d'une personne morale :
    - Pour une première infraction, d'une amende de 300 \$ à 2 000 \$
    - pour une deuxième infraction, d'une amende de 1 200 \$ à 2 000 \$
    - pour toute infraction subséquente, d'une amende de 2 000 \$ à 4 000 \$

**SECTION VII – ENTRÉE EN VIGUEUR**

11. La présente résolution entre en vigueur conformément à la loi.

**ANNEXE « A »**

Plans du sous-sol et plan du rez-de-chaussée préparés par monsieur Basile Nakouzi, arch. numérotés A02 et A03 et estampillés par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises de l'arrondissement de LaSalle en date du 11 avril 2017.

**ANNEXE « B »**

Plans des élévations et des perspectives préparés par monsieur Basile Nakouzi, arch. numérotés A06, A06C, A07, A07C, V01, V02, V03 et V04 et estampillés par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises de l'arrondissement de LaSalle en date du 11 avril 2017.

Adoptée à l'unanimité.

40.01 1172363057

---

**CA17 20 0383****Plan d'implantation et d'intégration architecturale**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

De réunir pour adoption les points 40.02 à 40.13.

D'adopter les points 40.02 à 40.13.

Adoptée à l'unanimité.

40.00

---

**CA17 20 0384****P.I.I.A.- agrandissement cour latéral gauche au 55 avenue Stirling**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction (3001311330), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement n° LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre l'agrandissement du bâtiment principal en cour latérale gauche du bâtiment situé au 55, avenue Stirling.

Adoptée à l'unanimité.

40.02 1172363084

---

**CA17 20 0385****P.I.I.A. - démolition au 110 rue Gravel**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :



D'accepter, en vue de l'émission du certificat d'autorisation (3001306540), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement n° LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre la démolition du bâtiment unifamilial situé au 110, rue Gravel.

Adoptée à l'unanimité.

40.03 1172363085

---

**CA17 20 0386**

**P.I.I.A. - construction d'un bâtiment unifamilial sur la rue Gravel**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction (3001306542), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement n° LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre la construction d'un bâtiment unifamilial de deux étages sur le lot n° 1 930 575 (rue Gravel).

Adoptée à l'unanimité.

40.04 1172363086

---

**CA17 20 0387**

**P.I.I.A. - transformation de l'ancienne station de pompage au 9760 boul. LaSalle**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction (3001307555), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement n° LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre la transformation de l'ancienne station de pompage située au 9760, boul. LaSalle en belvédère et halte pour cyclistes.

Adoptée à l'unanimité.

40.05 1172363074

---

**CA17 20 0388**

**P.I.I.A. - remplacement du revêtement et agrandissement au 223 - 80e Avenue**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction (3001305569), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement n° LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre le remplacement du revêtement sur l'ensemble des façades, l'agrandissement des fenêtres sur la façade avant et l'ajout d'une fenêtre sur la façade latérale gauche du bâtiment situé au 223, 80<sup>e</sup> Avenue.

Adoptée à l'unanimité.

40.06 1172363075

---

**CA17 20 0389**

**P.I.I.A. - remplacement perron/balcon et escalier au 13 - 2e Avenue**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction (3001306372), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement n° LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre le remplacement du perron, du balcon et de l'escalier avant du bâtiment situé au 13, 2<sup>e</sup> Avenue.

Adoptée à l'unanimité.

40.07 1172363076

---

**CA17 20 0390**

**P.I.I.A. - remplacement du revêtement aux 640-644 et 646-650 - 44e Avenue**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission des permis de construction (3001309068 et 3001309073), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement n° LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre le remplacement du revêtement extérieur de la façade avant des bâtiments situés aux 640 à 644, 44<sup>e</sup> Avenue et 646 à 650, 44<sup>e</sup> Avenue.

Toutefois, l'acceptation est conditionnelle à ce que les briques au-dessus des ouvertures de la façade avant du bâtiment soient installées à l'horizontale.

Adoptée à l'unanimité.

40.08 1172363078

---

**CA17 20 0391****P.I.I.A. - modification façade au 9 - 63e Avenue**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction (3001307611), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement n° LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre la modification de la façade avant du bâtiment situé au 9, 63<sup>e</sup> Avenue.

Adoptée à l'unanimité.

40.09 1172363079

---

**CA17 20 0392****P.I.I.A. - conversion d'un abri d'auto en garage au 1000 - 36e Avenue**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction (3001288748), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement n° LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre la conversion d'un abri d'auto en garage pour le bâtiment situé au 1000, 36<sup>e</sup> Avenue.

Adoptée à l'unanimité.

40.10 1172363080

---

**CA17 20 0393****P.I.I.A. - agrandissement et remplacement du revêtement au 8895 rue Beyries**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction (3001309836), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement n° LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre l'agrandissement et le remplacement du revêtement extérieur du bâtiment situé au 8895, rue Beyries.

Toutefois, l'acceptation est conditionnelle à ce que la couleur « fusain » du revêtement en clin de bois soit revue pour une couleur grise plus claire.

Adoptée à l'unanimité.

40.11 1172363081

---

**CA17 20 0394**  
**P.I.I.A. - ajout d'une corniche au 681 - 40e Avenue**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction (3001307148), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement n° LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre l'ajout d'une corniche sur les façades avant et arrière du bâtiment situé au 681, 40<sup>e</sup> Avenue.

Adoptée à l'unanimité.

40.12 1172363082

---

**CA17 20 0395**  
**P.I.I.A. - agrandissement et remplacement de fenêtres et d'une porte au 1433 rue Ducas**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction (3001311870), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement n° LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre l'agrandissement d'une fenêtre à l'étage, le remplacement d'une fenêtre et d'une porte par une porte coulissante à l'étage et le remplacement d'une fenêtre en baie par une fenêtre à battant au bâtiment situé au 1433, rue Ducas.

Adoptée à l'unanimité.

40.13 1172363083

---

**CA17 20 0396**  
**Maintien des règles de stationnement actuelles sur la rue Perras**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

De maintenir les règles de stationnement actuelles sur la rue Perras.

Adoptée à l'unanimité.

40.14 1172365019

---

**CA17 20 0397**

**Maintien des règles de stationnement actuelles sur la 65e Avenue**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

De maintenir les règles de stationnement actuelles en vigueur pour l'ensemble de la section de la 65<sup>e</sup> Avenue sondée.

Adoptée à l'unanimité.

40.15 1172365020

---

**CA17 20 0398**

**Maintien des règles de stationnement actuelles sur le boulevard Guy-Bouchard et la rue Louis-Hébert**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

De maintenir les règles de stationnement actuelles en vigueur sur le boulevard Guy-Bouchard et la rue Louis-Hébert.

Adoptée à l'unanimité.

40.16 1172365018

---

**CA17 20 0399**

**Nettoyage de terrains**

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

De mandater la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises afin d'effectuer le nettoyage des propriétés ci-après et de disposer des matières nuisibles, et ce, aux frais de chaque propriétaire, soit:

ADRESSE/ENDROIT	NUMÉRO AVIS	DATE AVIS	DÉLAI
123, avenue Gérald	18088	31 mai 2017	7 jours
8256, rue Pagé	18089	31 mai 2017	7 jours
315, 1ère Avenue	17940-1	8 mai 2017	15 jours

Adoptée à l'unanimité.

40.17 1172363072

---

**CA17 20 0400****École John-F.-Kennedy - installation temporaire de 3 classes modulaires**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'autoriser la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys à installer trois (3) classes modulaires temporaires à l'École John-F.-Kennedy, située au 49, avenue Bélanger, et ce, pour une période de deux (2) ans à compter de la date d'émission du certificat d'autorisation (3001318076).

Adoptée à l'unanimité.

40.18 1172363091

---

**CA17 20 0401****Décisions déléguées soumises par la division des ressources humaines**

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'entériner les décisions déléguées soumises par la division des ressources humaines, de la Direction des relations avec les citoyens, greffe et services administratifs.

Adoptée à l'unanimité.

50.01 1176456006

**CA17 20 0402****Désignation au conseil d'administration de la Société de la salle Jean-Grimaldi**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

De désigner M. Benoît Gauthier, directeur de l'arrondissement de LaSalle, et Mme la conseillère Laura Palestini, à titre d'administrateurs au sein du conseil d'administration de la Société de la salle Jean-Grimaldi.

Adoptée à l'unanimité.

51.01 1172365023

**CA17 20 0403****Suite de la période de questions du public**

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, il y a reprise de la période de questions.

Questions posées par	Sujet de l'intervention
Mme Sonja Susnjar	Plan local de déplacement - gare

**CA17 20 0404****Levée de la séance**

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

De lever la séance à 20 h 38.

Adoptée à l'unanimité.

\_\_\_\_\_  
Manon Barbe  
Mairesse d'arrondissement

\_\_\_\_\_  
Nathalie Hadida  
Secrétaire d'arrondissement

Tous et chacun des règlements et résolutions ci-dessus relatés sont approuvés.

\_\_\_\_\_  
Manon Barbe  
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 14 août 2017.

Mairesse d'arrondissement Secrétaire d'arrondissement